

SIMAJE du Pays de Lourdes

Séance du Comité syndical

Du 20 septembre 2018

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille dix-huit et le 20 septembre à dix-huit heures trente, le Comité syndical, dûment convoqué le 14 septembre 2018, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du Conseil du SIMAJE en session ordinaire, sous la présidence de Madame Josette BOURDEU, Présidente.

PRESENTS : Josette BOURDEU Ange MUR, Guy VERGES, Fabienne BORDE, Jean-Marc BOYA, Gérard CLAVE, Madeleine NAVARRO, Jacqueline CAPEL, Sandrine FOCESATO, Anne-Marie LARRE-LARROUY, Chantal MORERA, Marie José MOULET, Camille CASTERAN, Michel NICOLAU, Paul HABATJOU, Marie PLANE, Charles LACRAMPE, Joëlle CAPERET, Yvette LACAZE, Marie Christine POMES, Françoise CENTIEU, Robert MAURA, Denise CAPOU, Nicolas BARRAU,

Ont donné procuration :

Madame Marie José MOULET donne procuration à Madame Josette BOURDEU
Madame Annette CUQ donne procuration à Madame Madeleine NAVARRO

EXCUSES : Stéphane ARTIGUES, Annick BALERI, Michel BONZOM, Annette CUQ, Alain GARROT, Bruno VINUALES, Philippe SUBERCAZES, Alain ABADIE, Gérald CAPEL, Michel AUSINA, Nathalie BARZU, Hervé ABADIE, Odile VIGNES, Yacine KASBAOUI, Michel AZOT, Mathieu ROULLIER-GALL, Francis LAFON-PUYO, Georges CASTRES, Philippe CASTAING, Christiane ARAGNOU.

SECRETAIRE DE SEANCE : Camille CASTERAN

N° 1.1
ADHESION DU SIMAJE AU SERVICE « RGPD »
DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES
HAUTES-PYRENEES ET NOMINATION D'UN DELEGUE
A LA PROTECTION DES DONNEES (DPD)

Rapporteur : Fabienne BORDE

Les membres du Comité syndical, après en avoir délibéré,

DECIDENT à l'unanimité

1°) D'ADOPTER le rapport présenté,

2°) DE DESIGNER le Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Hautes-Pyrénées (CDG 65) comme DPD « personne morale » de la collectivité,

3°) D'ACTER l'adhésion à ce service et la gratuité de la prestation dans sa phase de préparation qui s'étendra jusqu'à la fin de l'année 2018,

4°) D'AUTORISER Madame la Présidente à signer tout document afférent à la mission de mise en conformité avec la réglementation européenne et nationale en la matière, sous réserve de la tarification à confirmer par le CDG 65.

N° 1.2 DESAFFECTATION DES LOCAUX DE L'ECOLE D'ANCLADES

Rapporteur : Josette BOURDEU

Les membres du Comité syndical, après en avoir délibéré,

DECIDENT à l'unanimité,

1°) D'ADOPTER le rapport présenté,

2°) D'APPROUVER la désaffectation et le retour en gestion du bien référencé sur la parcelle cadastrée BS34, à la commune de Lourdes au 1^{er} octobre 2018,

3°) D'AUTORISER Madame la Présidente à signer tous documents afférents à la présente délibération.

N° 2.1 REMBOURSEMENT A LA COMMUNE DE POUYFERRE DES FRAIS DE REPLACEMENT D'UN LAMPADAIRE SUR L'ECOLE DE POUYFERRE
--

Rapporteur : Jacqueline CAPEL

Les membres du Comité syndical, après en avoir délibéré,

DECIDENT à l'unanimité,

1°) D'ADOPTER le rapport présenté,

2°) D'AUTORISER la commune de Poueyferré à effectuer le remplacement du lampadaire défectueux sur l'école de Poueyferré, dans le cadre du partenariat qu'elle a avec le syndicat départemental d'énergie des Hautes-Pyrénées (SDE 65),

3°) D'AUTORISER le SIMAJE à rembourser les frais engagés par la commune de Poueyferré déduction faite de l'aide du SDE 65,

4°) D'AUTORISER Madame la Présidente à signer tous les actes découlant de la présente délibération.

N° 3.1
EXPERIMENTATION DE LA MEDIATION PREALABLE
A UN RECOURS CONTENTIEUX :
SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'ADHESION
AVEC LE CENTRE DE GESTION DES HAUTES-PYRENEES

Rapporteur : Sandrine FOCHEATO

Les membres du Comité syndical :

DECIDENT à l'unanimité,

1°) D'ADOPTER le rapport présenté,

2°) D'EXPÉRIMENTER la médiation préalable obligatoire prévue à l'article 5-IV de la loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016, cette médiation étant assurée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Hautes-Pyrénées,

3°) D'AUTORISER Madame la Présidente à signer tous documents afférents à la présente délibération et notamment la convention d'expérimentation de la médiation préalable obligatoire dont le projet est annexé.

N° 4.1
CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION PARLEM POUR L'INITIATION A L'OCCITAN
AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2018/2019

Rapporteur : Jean-Marc BOYA

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré,

DECIDENT à l'unanimité,

1°) D'ADOPTER le rapport présenté,

2°) D'APPROUVER la passation d'une convention avec l'association PARLEM pour l'initiation à l'occitan durant l'année scolaire 2018/2019 pour 10 classes des écoles de Poueyferré, Saint Pé, Lézignan, Lapacca, Ossen au prix de 3 900 euros,

3°) D'AUTORISER Madame la Présidente à signer ladite convention et tous actes en exécution de la présente délibération.

N° 4.2
REGLEMENT INTERIEUR DES ACCUEILS DE LOISIRS

Rapporteur : Ange MUR

Les membres du Comité syndical, après en avoir délibéré,

DECIDENT à l'unanimité

1°) D'ADOPTER le rapport présenté,

2°) D'APPROUVER le règlement intérieur des accueils de loisirs ci-annexé à intervenir,

3°) D'APPLIQUER le règlement intérieur des accueils de loisirs du SIMAJE,

4°) D'AUTORISER Madame la Présidente à signer tous les actes découlant de la présente délibération.

N° 4.3
CONVENTION DE PARTENARIAT POUR UN ENGAGEMENT PROSPECTIF
DE LA RESERVE NATURELLE REGIONALE DU MASSIF DU PIBESTE-AOULHET
POUR L'ANNEE 2018

Rapporteur : Anne-Marie LARRE-LARROUY

Les membres du Comité syndical, après en avoir délibéré,

DECIDENT à l'unanimité,

1°) D'ADOPTER le rapport présenté,

2°) D'APPROUVER le versement d'une participation financière de 13 821 euros au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Massif du Pibeste-Aoulhet pour les prestations évoquées ci-dessus au titre de l'année 2018,

3°) DE PRECISER que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2018,

4°) D'AUTORISER Madame la Présidente ou son représentant à signer ladite convention, et tout document afférent à la présente délibération.

N° 5.1
DECISIONS DE LA PRESIDENTE ET DU BUREAU

Rapporteur : Josette BOURDEU



La Présidente,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Bourdeu", with a large, stylized initial "B" on the left.

Josette BOURDEU